



FESTIVAL
DE DANSE
EN MILIEU
SCOLAIRE

RÈGLEMENTS DU FESTIVAL

Notes préliminaires

1. Afin de rendre la lecture de ces règlements plus facile, le masculin a été privilégié.
2. Les règlements existent afin que les participants profitent pleinement de l'ensemble des activités dans un environnement sécuritaire et convivial.

Règlements

1. Chaque participant doit être officiellement inscrit dans les registres d'une école secondaire ontarienne de langue française en Ontario pour participer au festival.
2. Il est de la responsabilité de l'école inscrite d'obtenir le consentement du parent pour chaque élève participant afin d'assurer sa participation au festival. Ce consentement doit comprendre une autorisation donnée à MASC de prendre des photos et vidéos lors du festival aux fins de promotion seulement.
3. L'adulte responsable des participants s'engage à assister aux activités virtuelles, prendre les présences et veiller à ce que les élèves se comportent adéquatement et de façon respectueuse.
4. Les participants s'engagent à participer à toutes les activités proposées afin de vivre pleinement l'expérience FDMS 2021.
5. Les participants acceptent de parler **uniquement en français**, et ce, tout au long du festival.
6. Le langage et les comportements discriminatoires, l'intimidation, les injures et le harcèlement ne seront pas tolérés et les coupables seront retirés de toutes les activités subséquentes du Festival.